



**COMMUNE DE MORILLON  
Haute-Savoie**

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 20 DÉCEMBRE 2022 à 18 h 30 – Salle du Conseil**

• • • • •

*La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT*

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint, en l'absence de M. le Maire, ouvre la séance à 18h30. Il rappelle les points à l'ordre du jour.

**Présents :**

M. CLÉRENTIN Raphaël, Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, Mme BOSSE Stéphanie, M. VUILLE Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, Mme DUNOYER Marie, M. CONVERSY Éric, M. BOUVET Jérémie, M. SÉRAPHIN Gilles.

**Absents excusés :**

M. BEERENS-BETTEX Simon, qui donne pouvoir à M. CLÉRENTIN Raphaël,  
M. GIRAT Martin, qui donne pouvoir à M. BOUVET Jérémie,  
Mme REVEL Béatrice, excusée,  
M. POLONIA Alexi, excusé,  
Mme PEREIRA Jocelyne, excusée,  
Mme LENOIR-DÉNARIÉ Karine, excusée

**Secrétaire de séance : M. Gilles SÉRAPHIN**

1. **Tourisme : Fixation des tarifs des secours sur piste et du transport en ambulance pour la saison hivernale 2022-2023 – Domaine skiable – Annule et remplace la délibération n°2022.108 du 01 décembre 2022 :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE: ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES VOIX AVEC 9 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (Mme Lisette CHEVRIER-DELACOSTE & Mme Stéphanie BOSSE)**

**2. Questions diverses**

La séance est levée à 19h40.

Fait à Morillon, le 21 décembre 2022

Pour le Maire empêché  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint,



Raphaël CLÉRENTIN

Le secrétaire de séance



Gilles SERAPHIN